



CONSEIL GENERAL

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

cg13.fr

Direction des Routes
Services Etudes et Travaux 2
Route de St Pierre BP 60249
13698 Martigues Cedex

eu

MAIRIE DE LANÇON

Martigues, le

16 JUIL. 2013

22 JUIL.

Arrivée n° : 2013-06434

Dossier suivi par : Philippe Eyraud
Tél. : 04.13.31.94.97
Fax. : 04.42.81.14.89
Mél : philippe.eyraud@cg13.fr

Fichier :
linovea.cg13.fr\dds\DR_417\BERREISERVICES\SET2\RD113 -
Lettre au Maire 2013 07.docx

953/13

Monsieur Georges VIRLOGEUX
Maire de Lançon - Provence
Hotel de Ville
Place du Champ de Mars
13680 LANÇON - PROVENCE

ARRIVE le

23 JUIL. 2013

Objet : RD 113 - Aménagement de la traversée de Lançon-Provence
Réf. : votre courrier du 31 mai 2013

À LA DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Monsieur le Maire,

Par lettre en date du 31 mai 2013, suite à l'accident mortel survenu le 27 mai 2013 au carrefour RD 113 – Chemin des Ratonneaux, vous me faites part de l'émoi bien compréhensible de vos administrés.

Vous faites état du courrier de la Direction des Routes du 18 janvier 2013 par lequel il vous était indiqué des études en cours concernant le tronçon de la RD 113 à trois voies de circulation et de ses nombreuses insertions anarchiques ainsi que d'une proposition de programmation pour 2014 des travaux d'aménagement correspondants. Ces études concernent principalement le tronçon situé entre le rond point des caravanes sur Lançon et le rond point des Milanis sur Salon.

La section comprise entre le carrefour de Nouens et le carrefour des caravanes représente une longueur de 3 km. Dans le cadre d'une continuité d'itinéraire cette section a fait l'objet d'une prise en considération pour engager les études sur 2013 et 2014 permettant d'apporter des réponses à la globalité des problèmes de sécurité et de lisibilité de ce tronçon de voie sachant que la RD 113 est un axe de transit majeur classé au Réseau Structurant du Schéma Directeur Routier départemental

Compte tenu des investissements très lourds et des délais liés aux procédures complexes engendrées par la réalisation de la totalité des aménagements, cette opération pourrait faire l'objet d'un phasage de travaux lors de la programmation avec un aménagement prioritaire du carrefour des Ratonneaux puis celui de Nouens ; la section courante étant traitée ultérieurement.

.../...

DGAED